



Critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques

Évaluation du syndrome douloureux chronique en structure spécialisée

Document destiné aux professionnels exerçant en structure spécialisée

But de la démarche :

Structurer l'évaluation multidisciplinaire en structure spécialisée du patient présentant un syndrome douloureux chronique

Cochez le critère « ☒ », si ce dernier est atteint selon les consignes précisées dans le guide d'utilisation (chapitre 2). Pour plus de précisions sur chacun des critères proposés, merci de consulter les justifications décrites ci-après, extraites des recommandations pour la pratique clinique ou de l'argumentaire scientifique sur le thème « *Douleur chronique : reconnaître le syndrome douloureux chronique, l'évaluer et orienter le patient* ».

Objectif 1. Préparer l'évaluation du patient avec syndrome douloureux chronique

- ☐ Obtention des éléments d'organisation de la première consultation

Objectif 2. Mettre en œuvre une évaluation globale et structurée

- ☐ Synthèse de ce qui a déjà été fait
- ☐ Évaluation initiale par plusieurs professionnels, simultanément ou non
- ☐ Synthèse de l'évaluation pluriprofessionnelle réalisée par la structure
- ☐ Recueil des attentes du patient et de sa représentation de la douleur et de ses traitements

Objectif 3. Proposer un projet thérapeutique à l'issue de l'évaluation

- ☐ Réunion de synthèse interdisciplinaire comprenant au moins un médecin somaticien et un psychiatre ou un psychologue
- ☐ Projet thérapeutique défini entre professionnels tenant compte des demandes du patient
- ☐ Entretien avec le patient pour proposer et expliquer le projet thérapeutique

Objectif 4. Transmettre les conclusions de l'évaluation

- ☐ Existence d'un courrier exhaustif transmis aux professionnels concernés par le suivi du patient